

Réunion Comité Social et Economique (CSE)

Le 11 mars 2024 à 9h00

Castets

Présents :

Direction :

- Sandrine KRIEFF (SKr) Directrice générale
- Stéphanie BERNADAS (SBe) Responsable ressources humaines

Elus présents :

- Elisabeth GALLEGO : Élu CSE FO
- Séverine SARRAUTE : Élu CSE suppléante FO, 1 voix en remplacement de Laurent DEMANDES en mandat DS
- Alexia TAVARES : élue CSE suppléante, 1 voix en remplacement de Nicolas WEYLAND
- Patrice SAINT AMON : Élu CSE suppléant FO, référent Harcèlement

Délégués syndicaux :

- Jean-Pierre BAILLON : délégué syndical CFDT
- Laurent DEMANDES : délégué syndicale FO
- Stéphane MOREAU : délégué syndical CFE-CGC

Absents excusés :

- Mathieu HORGUES
- Freddy MARRIER
- Nicolas WEYLAND

Lieu : CEI de CASTETS

THEMES ABORDES	DELAIS	RESP POUR ACTION
<p>Préambule :</p> <p>En l'absence de secrétaire du CSE, Jean-Pierre Baillon est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.</p> <p>1- <u>Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2024 :</u></p>		

Ticket restaurant : Reste à trouver le prestataire pour la dématérialisation.

PV approuvé

2- Consultation obligatoire annuelle Article L2312-26 du code du travail : La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, le bilan formation (et bilan prévisionnel) :

Présentation Stéphanie Bernadas :

Les effectifs sont de 102 salariées.

2024 : Création d'un poste d'adjoint viabilité.

5 personnes ont postulé, 3 non pas était reçu, non adaptés au poste.

Qualité de vie au travail : Egalité homme femme l'entreprise obtient une note de 93/100

Formation : Bilan de l'année 2023 et plan 2024.

Formation OPCE OPEA Avril 2024 « 4 journées sur le thème « qualité relationnelle »

Formation interne bureautique agents viabilités, 1 journée au CEM

Formation E-Learning : Formation à distance – 25 à 30 personnes concernées.

Formation cadres 2 journées

Formation journée intelligence collectives, 8 salariés de différents services. 1 journée CEM.

Avis des élus : favorable

3- Participation et Intéressement : Consultation sur le calcul et les modalités des primes Participation et Intéressement 2023 versée en 2024

Remise du calcul de l'intéressement et de la réserve spéciale de participation, explications.

Avis des élus : favorable

4- Tours de service agent viabilité : règle du repos flottant.

Explications de la Direction : La procédure est écrite, le repos du vendredi suivant un tour d'astreinte est un repos flottant prévu au planning comme pouvant être déplacé suivant les sorties d'astreinte des jours précédents. L'agent doit anticiper cette possibilité dans la planification de ses projets personnels, contrairement aux jours de repos fixes.

5- Pas de questions diverses

6- Questions des élu.e.s :

⇒ **Les agents se plaignent de la qualité du lavage des EPI, certains même les**

relavent.

La direction rappelle qu'il est impératif de laisser l'entreprise effectuer les lavages pour le suivi de la qualité des EPI. Ces lavages sont comptés pour définir le moment du renouvellement afin de garantir la qualité des bandes réfléchissantes. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la société concernant la qualité des lavages et du suivi. On n'a pas encore assez de recul, la mise en place date de quelques mois, il faut voir si les choses s'améliorent. Mais le personnel doit suivre aux recommandations de la procédure et utiliser les EPI mis à disposition.

⇒ **Péage : les opérateurs demandent s'il est possible d'avoir une prime salissure (plus de tâches sur les voies)**

Réponse Direction : il doit être rappelé que la tenue pour les opérateurs (trices) péages n'est pas imposée sauf les chaussures de sécurité et le boudrier (gilet réfléchissant) qui est renouvelé régulièrement.

Pour ce qui est d'une prime de lavage car les vêtements doivent l'être, cela n'est pas à l'ordre du jour. Il est rappelé que dans toutes les professions les vêtements doivent être adaptés à la tâche effectuée et que l'entretien incombe à chacun.

⇒ **De nombreuses tâches ont été rajoutées au OPEA pendant leur poste comme le nettoyage des escaliers mais le matériel n'est pas tout le temps adapté :**

Réponse Direction : ces demandes doivent être faites au responsable de service soit directement, soit par mail. Il sera donné une suite favorable aux demandes jugées cohérentes et raisonnables.

⇒ **Les opérateurs péages demandent s'il est possible d'avoir des locaux avec douches ?**

Réponse Direction : non ce n'est pas prévu, c'est beaucoup de travaux pour peu de personnel, ceux qui le souhaitent peuvent se rendre au CEI de Castets.

⇒ **Porte reddition BPV Sud : Beaucoup de dysfonctionnements ces derniers temps**

Réponse Direction : le sujet est pris en compte, un mode opératoire est mis en place en cas de problème avec un aménagement spécifique des ST et du patrimoine pour une sortie « urgence ». De plus le bloc « ferme porte » sera changé prochainement (commande lancée). Le sujet est en cours.

⇒ **Chantier sous FLR. Demande de deux camions**

Patrice Saint Amon : pour la sécurité des agents viabilité nous aimerions être équipés à chaque sortie de deux camions et deux FLR. Arrêt des sorties avec un seul camion et un seul fourgon. Après nous être renseignés auprès d'autres sociétés d'autoroutes EEA est la seule à faire des sorties comme cela.

Réponse Direction : cela fera l'objet d'une étude sécurité pour définir nos bonnes pratiques

au sein d'EEA.

PSA : Pour des soucis d'organisation il ne faut pas prendre trop de chantier en même temps.

⇒ **Contrôle péage : Les opérateurs se plaignent du nombre d'appels venant de l'extérieur interrompant leur travail**

Réponse Direction : Un changement d'opérateur est en cours des nouvelles règles concernant les appels vont être redéfinies après analyse du volume.

⇒ **Devis pour les machines à café :**

Présentation par Séverine Sarraute des solutions achat ou location.

Des devis pour la location plutôt que l'achat de nouvelles machines ont été fait.

Mis à l'approbation en séance : Approuvé à l'unanimité. (Devis en annexe)

Les nouvelles machines arriveront bientôt dans les CEI et BPV.

Il est décidé que la société prenne en charge la location de 3 machines (une par site) et une partie du café consommé. Le CSE qui avait acheté les machines, offrira aux salariés une partie du café consommé annuellement.

⇒ **Quel est la procédure pour la protection en queue de bouchon ?**

La Direction : la procédure existe et reste inchangée. C'est celle du CEREMA.

2 particularités faisant l'objet de procédures internes :

Si PR 34+750 sens 2=> VIAB-MO-GT-004

Si bouchon dans diff 9 VIAB-MO-GT-013

Par ailleurs, une rotation doit-être faite pour relever les agents toutes les deux, trois heures.

⇒ **Est-ce que le recrutement va commencer pour le remplacement de Jean Denis ?**

La Direction : Compte tenu du départ probable en retraite à l'horizon mars/avril 2025, un recrutement interne et externe sera lancé à l'automne pour une période de transmission de 4 à 6 mois.

⇒ **Serait-il possible d'installer une fontaine à eau à la BPV Sud ?**

La Direction : Avis favorable.

⇒ **À la suite de la création du poste d'adjoint viabilité est-ce que des changements sont prévus pour les CEI ?**

La Direction : pas de modification immédiate d'organisation dans les centres. Comme indiqué dans l'appel à candidature, des modifications encore à l'étude interviendront en 2^{ème} phase, plutôt au 2nd semestre. Nous reviendrons vers le CSE dès qu'un projet sera établi, en lien avec les équipes de managers du service.

⇒ **Pourquoi des enrouleurs ont été installés dans les sanitaires ? allons-nous récupérer le travail de VIDIMUS ?**

La Direction : Non ce n'est pas prévu actuellement. A ce jour Vidimus a le marché. Nous essayons de les contraindre à rendre un service de qualité.

Lors de certains échanges nous avons en effet évoqué la possibilité qu'une solution interne serait plus souple et plus efficace, mais ce n'est pas encore d'actualité.

Si cette solution était finalement sérieusement envisagée, nous partagerions les réflexions, et un groupe mixte Castets Labouheyre sera sollicité, et les élus consultés.